

# PROGRAMME MILAN ROYAL *MILVUS MILVUS* EN BOURGOGNE

Le programme bourguignon de restauration du Milan royal continue. Les trois saisons de suivi pour l'hivernage et surtout la nidification en Bourgogne et dans l'Auxois portent leurs fruits, puisque nous avons à présent une idée plus précise de la problématique de l'espèce dans la région, ce qui nous reconforte dans notre engagement sur le long terme, notamment dans l'Auxois.

Les efforts fournis au cours de la période de nidification 2008 par l'EPOB, avec l'aide de la SOBA Nature Nièvre dans ce département, ont ainsi permis de localiser 9 à 19 couples en Bourgogne. Parmi ces 9 couples certains, 8 ont été trouvés dans l'Auxois. A notre connaissance, 3 de ces 9 couples ont échoué dans leur reproduction. A rajouter au moins 10 couples possibles dans la région, dont 6 dans l'Auxois et 1 dans l'Arrière Côte de Beaune. Une attention spécifique a été portée au Milan royal dans le cadre de l'Observatoire Rapaces national. Cette enquête nationale sur les effectifs nicheurs, pilotée par la LPO Mission Rapaces, constitue un point de comparaison solide pour mesurer des évolutions de populations à grande échelle. 8 carrés 5x5 Km ont ainsi été spécifiquement prospectés en 2008 dans la région. 1 carré certain et 3 possibles ont été comptabilisés alors que 6 de ces 8 carrés avaient été notés comme occupés lors de l'enquête rapaces 2000-2002. Quant à l'hivernage 2008-2009, les résultats sont très faibles avec un seul et petit dortoir recensé à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Sauvigny le Bois (89).

Dans la droite lignée du deuxième plan national de restauration Milan royal qui devrait se lancer cette année, les efforts en Bourgogne se porteront, en 2009 et 2010, davantage sur la concrétisation des mesures de restauration engagées et la sensibilisation en faveur de l'espèce. Après de longues recherches, nous avons enfin trouvé un terrain pour construire la première placette d'alimentation Milan royal de l'Auxois. Nous remercions donc la municipalité de Flavigny-sur-Ozerain qui nous prête gracieusement un terrain à cet effet et la fondation Nature & Découvertes pour son aide financière. L'arrêté préfectoral permettant sa création vient tout juste d'être décrété. Il s'agit désormais de trouver des bénévoles pour construire cette structure ce printemps. Des négociations sont en cours pour la création de nouvelles placettes. Une placette est quasiment opérationnelle à l'ISDND de Sauvigny le Bois (89), gérée par la SITA CE. Une convention nationale a par ailleurs été signée entre SITA France et la LPO, notamment dans le cadre du plan national Milan royal. Gageons que le réseau national de placettes sera à terme suffisamment ambitieux pour avoir un impact positif sur les populations nicheuses et hivernantes. Des premières conférences grand-public ont été réalisées dans l'Auxois en 2008 avec des retours encourageants. Davantage d'interventions, avec des supports pédagogiques diversifiés, sont en préparation pour 2009. L'objectif est que les locaux puissent s'approprier à travers cette espèce emblématique la conservation du patrimoine naturel remarquable de leur territoire. C'est cette appropriation collective qui incitera peut-être les acteurs locaux à s'investir toujours plus pour un aménagement intégré et durable de leur territoire, sur des thématiques aussi variées que la conservation du bocage et des prairies naturelles permanentes ou qu'un aménagement éolien le plus responsable possible. Tout cela pour que les prochaines générations puissent, elles aussi, avoir la chance d'observer ce sublime oiseau bien de chez-eux voler au-dessus des prairies de l'Auxois.

Pour davantage d'informations : MAURICE, T., STRENNA, L., Le Milan royal en Bourgogne: historique, enjeux, actions et perspectives en faveur de l'espèce, EPOB, Bourgogne Nature n°1-2009



**Thomas MAURICE**